

Le Bureau du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de  
la Lys

Réuni par visioconférence, le 09 Février 2021

Étaient présents :

MM. Cambien, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Bezirard, Petit.

Vu le rapport n° 06-21

DECIDE

- d'autoriser le recrutement d'un agent chargé du suivi des canalisations sous contrat de travail de droit privé,
- d'imputer les sommes correspondantes du budget du syndicat ;
- d'autoriser la signature par son président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.



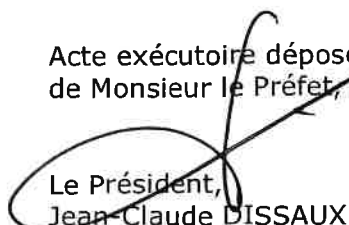
VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le **11 FEV. 2021**

  
Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

  
Jean-Claude DISSAUX